JUSTIFICATION DES GARDES DU CORPS DU ROI;

ET DÉTAIL TRÈS-EXACT DE CE QUI LEUR EST ARRIVÉ A VERSAILLES.

Par M. le Chevalier DE COMEYRAS.

1789.

JUSTIFICATION
DES
GARDES DU CORPS
DU ROI.

Et détail très-exact de ce qui leur est arrivé à Versailles.

SI jamais corps ou particulier a eu lieu de ſe plaindre, c'eſt bien celui des gardes du corps du roi, dont je vais prendre la défenſe, moins cependant en qualité d'ancien camarade, qu'en bon citoyen dont j'ai donné des preuves des plus authentiques dans ce moment de troubles & de calamités qui accablent la France, & pendant lequel on lui impute les calomnies les plus grandes & les plus invraiſemblables. C'eſt ce que je vais prouver à tous ceux qui daigneront donner un peu d'attention à ce que je vais dire pour ce corps qui a donné, dans toutes les occaſions, les preuves les plus éclatantes de bravoure, d'honnêteté, & de véritable patriotiſme.

La premiere cauſe ſans doute de ſon malheur eſt le dîner qu'il a donné au

régiment de Flandres, où furent invités les officiers de tous les corps qui étoient à Verſailles. L'on ne peut ſavoir s'il y avoit d'autres intentions que celle qui eſt d'uſage dans les garniſons, que le plus ancien, ou celui qui y réſide, donne à manger à celui qui paſſe ou qui arrive ; mais je ſuis sûr que ce qui forme le corps, qui ſont les maréchaux de logis, brigadiers & gardes, n'en étoient point inſtruits ; ils ſont trop ſubalternes à la cour, pour qu'on leur ait fait part d'autres intentions, s'il y en avoit. Le roi, la reine, & toute la famille royale, comme on le ſait, les honorerent de leur préſence, &, comme de raiſon, leurs ſantés y furent célébrées. L'on ajoute même, ce qui auroit irrité à juſte titre la nation, que la cocarde nationale y fut foulée aux pieds ; je puis aſſurer, en ayant fait moi-même des reproches à un garde du corps de ma connoiſſance, le ſurlendemain de ce fatal dîner, qu'il me répondit que c'étoit un officier d'un autre corps que du ſien, qui, dans l'ivreſſe du plaiſir qu'il avoit d'avoir l'honneur d'y voir toute la famille royale, ou peut-être d'un peu de vin, avoit dit ſeulement, point de *cocarde rouge*, nous ne reconnoiſſons & ne voulons en avoir que de

blanches ; & toute la compagnie y ſouſcrivit. C'eſt ſans doute un grand reproche qu'on peut leur faire ; mais les gardes du roi ne ſont point les auteurs de cette offenſe à la nation, & tous les autres ſont pour le moins auſſi coupables qu'eux ; & cependant ce n'eſt qu'à eux que l'on en a voulu, & auxquels l'on en veut encore : je penſe que tout ce qu'il y a d'honnête citoyen leur rendra la juſtice qui leur eſt due à cet égard.

Nous voici actuellement à la ſuite tragique de ce crime que l'on a regardé comme de lèze-nation. Le lundi d'après, l'on fut prévenu à Verſailles qu'il arrivoit de Paris à Verſailles une troupe innombrable d'hommes, précédée de beaucoup de femmes. Le corps des gardes du roi, qui étoit la Cornette, eut ordre de monter à cheval, & fut ſe mettre en bataille dans la place d'armes, faiſant face à l'avenue de Paris. Il avoit ſur ſa droite la troupe nationale de Verſailles, & le régiment de Flandres ſur ſa gauche. Arrivent d'abord environ cinq à ſix cents femmes qui demandent à monter au château, & voulant abſolument parler au roi. Le commandant leur répond qu'il n'eſt pas

poſſible de leur permettre d'y monter en auſſi grand nombre, mais que ſi elles veulent y aller en députation, il leur permettra. Il s'en détache ſept à huit; les gardes du roi ouvrirent leur troupe, & elles monterent au château juſqu'à l'œil-de-bœuf, où, comme on le ſait, M. le comte de Saint-Prieſt fut leur parler de la part du roi. Elles s'en retournerent contentes, criant vive le roi, embraſſant ſes gardes dans leur salle, & rejoignirent auſſi-tôt leurs camarades. Après leur départ, l'on crut que tout étoit fini, & que l'on ſeroit tranquille; mais on s'eſt trompé; car un coup de fuſil parti de la droite des gardes du roi, caſſa un bras à un lieutenant de la compagnie de Noailles, qui ayant empêché un ſoldat de la troupe nationale de Verſailles d'entrer dans la cour des miniſtres, le reçut par derriere, allant rejoindre ſon poſte. Ce fut là le ſignal du carnage; ces femmes s'approcherent de la troupe des gardes du roi, leur reprochant d'avoir tiré un coup de fuſil, en leur diſant mille invectives. Ils eurent beau les aſſurer que c'étoit à tort qu'on les en accuſoit, & pour leur prouver qu'ils ne vouloient pas leur faire du mal, ils remirent leur ſabre dans le four-

reau. C'eſt dans ce moment cependant qu'on les accuſe d'avoir ſabré une femme; & c'eſt ſi peu vraiſemblable, que ſi cela fût arrivé, très-certainement les brigands (car c'eſt ainſi qu'on peut appeller les hommes qui étoient avec elles, armés de toute maniere, car la troupe de Paris n'étoit pas encore arrivée) auroient certainement tiré ſur les gardes du roi, voyant un des leurs, ſur-tout une femme, bleſſée ou tuée par eux; mais il n'y eut pas dans ce moment un ſeul coup de fuſil de tiré, que celui dont je viens de parler ci-deſſus; & comme il étoit nuit, les gardes du roi ſe retirerent, & ceux qui alloient à leur hôtel reçurent par derriere une bordée de mousqueterie de ſoixante-dix ou quatre-vingts coups. J'en ai vu pluſieurs dangereuſement bleſſés, & un maréchal de logis de la compagnie de Noailles, qui fermoit la colonne, eut ſon cheval tué ſous lui, en deſcendant la rampe. Perſonne n'ignore qu'il y en a eu de tués.

Sur les onze heures arriva la troupe nationale de Paris, et un détachement d'environ quinze cents ſe rendit à l'hôtel des gardes du roi, dont il trouva les portes toutes fermées. Le commandant

ſe préſenta à celle du côté du corps-de-garde, & il pria qu'on la leur ouvrit, pour recevoir & loger ſa troupe. Le Brigadier commandant les huit gardes de piquet à l'hôtel, alla en demander la permiſſion à M. de Saint-Georges, lieutenant de la compagnie de Noailles, qui commandoit dans l'hôtel. Cet honnête officier deſcendit de ſa chambre, pour aller au devant du commandant; il fit entrer toute ſa troupe, ordonna au traiteur de l'hôtel de leur donner à manger tout ce qu'il pourroit, lui fit donner des lits & tous les matelas qui étoient à ſa diſpoſition, & emmena ſouper & coucher chez lui le commandant. Le lendemain, ſur les cinq heures du matin, les gardes du roi, qui étoient en très-petit nombre dans l'hôtel, voyant la troupe nationale s'aſſembler dans les cours, déſirant monter au château pour ſe joindre à ceux qui y étoient de ſervice, prierent le commandant de vouloir bien leur donner une eſcorte pour les y accompagner. Toute la troupe les ſuivit, mais il ne purent les emmener juſques dans l'œil-de-bœuf, pas même aux appartemens. Il est inutile de dire les traitemens qu'ils éprouverent de ces brigands, qu'ils rencontrerent

dans

dans la cour des miniſtres : perſonne ne les ignore.

Ce ne fut qu'un prélude de la guerre que l'on avoit déclarée à ce reſpectable corps, & ſi injuſtement. A ſix heures du matin, quoique l'on eût pris la précaution de fermer toutes les grilles des cours, celle des princes ſe trouva, je ne ſais comment & par qui, ouverte. Cette troupe de brigands étoit entrée par-là, & paſſa par la cour royale pour entrer au château par le grand eſcalier; elle ne trouva d'autre réſiſtance que quatre gardes du roi, tous ceux qui y étoient de ſervice ne s'étant pas couchés, qui s'oppoſerent, dans l'eſcalier, pendant quelque temps, à leur entrée chez le roi, diſant qu'ils vouloient lui parler. Ils eurent beau leur dire que ſa majeſté n'étoit pas encore levée, tout cela fut inutile; un des quatre fut tué d'un coup de lance à la tête. Ces braves & prudens militaires leur dirent que, malgré qu'ils euſſent tué un de leurs camarades, ils ne leur feroient pas de mal, & mirent leur mouſqueton la croſſe à terre, pour le leur prouver; mais ils furent obligés de céder à la force, & de remonter à leur ſalle.

Ces malheureux les ſuivirent, entrerent d'abord dans la grande, & égorgerent la ſentinelle, avec pluſieurs autres ſans doute qui ne s'étoient pas encore retirés à l'œil-de-bœuf, pour être plus près de leur maître; car l'on aſſure que cette ſalle étoit teinte de ſang. Ils vont à l'œil-de-bœuf, que les gardes du Roi avoient bien fermé, les deux autres portes ayant été forcées; enfin arrivent ces braves, généreux & reconnoiſſans grenadiers [1], ci-devant gardes françoiſes, ils leur demandent d'entrer, les aſſurant qu'ils étoient de leurs amis. MM. de Schevanes & de Montalaïs, maréchaux de logis, qui étoient plus près de la porte, leur répondirent: Nous vous ouvrirons, pourvu que vous nous répondiez du roi, de la reine, & de monſeigneur le dauphin, qui ſont ici, ce qu'ils firent auſſi-tôt en ſe préſentant à eux pour ſe ſacrifier; mais ces braves grenadiers leur renouvellerent que c'étoit pour les ſauver. Que l'on ſe faſſe

---

(1) Il est bon d'observer que ces Grenadiers avoient su que leurs camarades qui avoient resté des derniers à Versailles, avoient été sauvés dans leur Pavillon par deux Gardes du Roi, les ayant prévenus qu'on devoit y mettre le feu.

ici un tableau de ce qui ſeroit arrivé, ſi ces généreux ſoldats ne fuſſent venus au ſecours de ces braves & fideles officiers, qui étoient réſolus, ſi l'on eût forcé auſſi ce poſte, de ſe retirer dans l'appartement de leur maître ! Je n'oſe le dire, ma plume même s'y refuſe, & je m'arrête là.

Il est inutile que je parle des horreurs & des pillages que l'on a commis à l'égard de ces braves gens; elles font dreſſer les cheveux de toute ame honnête & ſenſible ; d'ailleurs, perſonne ne les ignore; & s'il n'y en a pas eu davantage, ils en ſont redevable à toute la troupe de la garde nationale Pariſienne. Je les ai entendus leur en faire les plus vifs remerciemens, & elle mérite à cet égard les plus grandes louanges; ceux qui me feront l'honneur de donner quelque attention à ce que je viens de dire, peuvent être aſſurés que c'eſt dans la plus exacte vérité ; je le tiens de témoins oculaires, dont même il y en a un de ceux qui étoient à l'hôtel, qui, s'étant refugié dans le parc, ſe voyant pourſuivi par trois de ces brigands, en tua un d'un coup de mouſquet; & les

autres le laisserent aller. Je crois que personne ne trouvera que très-naturelle cette défense, pour éviter peut-être une mort ignominieuse.

D'après cela, mes chers concitoyens, peut-on en vouloir, comme je l'ai entendu dire, à une troupe qui, jointe à celles que l'on a réformées [& c'est là que j'ai vu commencer le délirre dans lequel nous sommes], si elles n'ont pas été victorieuses, n'ont laissé aux ennemis que le triste honneur du champ de bataille, dans celles où elles ont donné, qui devoient décider du sort de la France ; tous ceux qui connoissent tant soit peu l'histoire, sont forcés d'en convenir ; & dans cette occasion, qui certainement étoit la plus périlleuse où ce corps se soit trouvé, puisqu'ils étoient convenus de ne point tirer, quel est l'autre corps, qui se trouvoit à Versailles destiné sur-tout pour la garde de sa majesté, qui leur a donné du secours ? pas un seul, j'ose le dire. Tout bon François ne devroit jamais l'oublier ; le roi particulierement, ainsi que toute la famille royale, leur en ont témoigné leur reconnoissance & leur sensibilité, ainsi qu'à ceux qui ont pu avoir l'honneur

de les ſuivre à pied ou à cheval, juſqu'à l'hôtel-de-ville, & de là aux tuileries. M. de Montaïl, dont j'ai parlé, qui a quarante-cinq ans de ſervice, n'a pas quitté le carroſſe de la famille royale.

D'après cela, je le répete, mes chers concitoyens, peut-on reprocher quelque choſe à de ſi braves romains? s'il y avoit quelque projet pour faire partir le roi de Verſailles, & qu'il y eût des perſonnes inſcrites pour ſe joindre à eux, comme on le dit, ils l'ignoroient sûrement, & ils n'étoient pas de ce myſtere. Perſonne n'auroit pu leur faire un crime de le ſuivre; ils n'auroient fait que leur devoir, ignorant ce qu'on vouloit faire.

Revenez-donc à leur égard, & ſoyez aſſurés que la nation & le roi, que nous aimons tous, ne peuvent compter ſur aucun corps comme celui-là, par ſa compoſition.

Ils gémiſſent depuis long-temps, comme les trois quarts de la nation, ſous le joug du deſpotiſme; ils l'ont témoigné par un mémoire qu'ils ont donné à ſa majeſté & à l'aſſemblée nationale,

dont tous les ariſtocrates les ont beaucoup blâmés, ſur-tout d'en avoir donné un à l'aſſemblée nationale, à laquelle ils ont donné par-là, comme dans toutes les autres occaſions, des preuves de leur profond reſpect & de leur confiance. Ainſi, ce ſeroit la plus grande des injuſtices, que de ne pas les regarder comme de bons citoyens.

A la fin de mon récit, j'apprends qu'un homme, vêtu d'un uniforme de la garde nationale de Paris, faiſant partie de l'avant-garde des femmes, chercha à forcer la troupe des gardes du corps. Cet homme, pour mieux tromper leur vigilance, parut adopter les moyens de négociation que ces MM. employoient vis-à-vis des femmes qui demandoient à hauts cris du pain. Ce compagnon des ſéditieuſes qui avoient menacé pluſieurs gardes de leurs couteaux, les harangua, & faiſant des geſtes & des mouvemens pour les retenir, il s'enſuivit un dérangement dans la partie de l'eſcadron où étoient MM. Deſavonieres, lieutenant, & Monteſquiou, garde du roi. Alors cet homme ſe démaſquant, mit le ſabre à la main, & en menaçant M. de Monteſquiou, qui étoit au

ſecond rang. Par un mouvement naturel, il fit reculer ſon cheval, & ſe mit en état de parer le coup de ſabre dont la pointe l'approcha à quatre doigts. Cet homme pénétra alors derriere l'eſcadron, prit ſa courſe du côté du corps-de-garde de la milice nationale de Verſailles. M. de Monteſquiou, qui croyoit de ſon devoir d'arrêter cet homme, le pourſuivit, & lui appliqua deux coups de plat de ſabre ſur les épaules, en le ſommant de s'arrêter, ce qu'il fit en effet, mais en venant comme un furieux ſur ſon cheval.

M. Deſavonieres, qui ſuivoit M. de Monteſquiou, auſſi le ſabre à la main, ſe porta en avant, & en appliqua un coup ſur la tête de cet homme, qui ne toucha que la corne de ſon chapeau. Mais M. de Monteſquiou, qui venoit de courir les plus grands riſques, par une récrimination naturelle, lui appliqua deux coups de ſabre ſur le haut de la tête, qui n'ont pu faire que des contuſions, ſon ſabre ainſi que ceux de toute la troupe n'ayant point le fil. Cet homme ſe ſauva pour lors à toutes jambes dans la guinguette la plus voiſine du corps-de-garde, & en ferma la porte ſur lui. Ces meſſieurs re-

128

vinrent au petit pas reprendre leur rang, & ce fut là que ce lieutenant de la colonne de Noailles reçut le coup de fusil au bras. On assure que M. Desavonieres est mort le 16 octobre.

FIN.